

# Noms d'auteurs, abréviations, références et normalisation

**DODINET Elisabeth - Décembre 2002**

## Résumé :

L'ensemble des échanges a permis de préciser un certain nombre d'éléments sur les règles d'abréviations, les sources à consulter et les pièges à éviter.

La synthèse qui suit apporte, en outre, des précisions sur quelques sujets se rattachant aux noms d'auteurs dont les abréviations posent problème (qu'il s'agisse d'auteurs anciens oubliés, d'auteurs cités dans des documents anciens ou d'abréviations peu connues).

## 1) Adresses et références incontournables pour vérifier les noms d'auteurs corrects et leurs abréviations:

### 1.1) Sur Internet

Le site de Harvard (sur la base de leur herbier), utilisé par le Gray Card Index. Il s'agit, à l'origine de plantes nord-américaines : [http://www.huh.harvard.edu/databases/cms/botanist\\_index.html](http://www.huh.harvard.edu/databases/cms/botanist_index.html) Et celui de l'IPNI (reprenant Authors of Plant Names, cf. infra, et la base de Kew) : [http://www.ipni.org/searches/query\\_author.shtml](http://www.ipni.org/searches/query_author.shtml). Il y a des différences entre les bases d'Harvard et celle de l'IPNI, la seconde incluant par exemple, à la différence de la première, les auteurs récents. De ce fait, parfois, les abréviations proposées sont légèrement différentes.

Le site du Royal Botanic Gardens de Kew : <http://www.rbgekew.org.uk/data/authors.html>

Nota : Pour ceux qui se demandent, comme Daniel LADREYT, où trouver une version mise à jour de l'Index kewensis, il faut savoir que le projet APNI avait cette vocation pour l'Australie... et l'IPNI qui en dérive aussi. Mais, il semble qu'ils soient, pour le moment, embourbés. Il faut donc s'armer de patience...

On peut également consulter le site « Tropicos » du Missouri Botanical Gardens, particulièrement précieux pour les plantes tropicales : <http://mobot.mobot.org/W3T/Search/vast.html>

Cependant, comme le fait remarquer Damien SEPTIER, il est très difficile d'obtenir une littérature récente au niveau de la synonymie des plantes exotiques, et même si les deux sites ci-dessus donnent, parfois, des renseignements précieux, il n'en reste pas moins difficile de trancher entre deux synonymes (ou plus) quand on ne possède pas la dernière publication en date (si elle existe).

### 1. Sur papier :

Pour les abréviations « officielles » des auteurs de noms de plantes, il faut se reporter à l'incontournable ouvrage de R.K. BRUMMITT et C.E. POWELL, *Authors of Plant Names*, Royal Botanical Garden, Kew, U.K., édité en 1992.

Celui-ci indique comment (de l'avis des auteurs et en 1992) on devrait abrégé les noms d'auteurs.

## 2. Sur informatique :

Benoît BOCK a mis au point avec l'aide de Valéry MALECOT, une base de données sous *FileMaker Pro*, comprenant plus de 33 000 noms d'auteurs avec leur abréviation. Cette base comprend tous les noms de l'IPNI (c'est dire de « *Authors of Plant Names* »), complétés par plusieurs milliers de noms provenant de la base de données de l'Herbier de Harvard absents de BRUMMITT et quelques noms de botanistes régionaux rajoutés par l'auteur. Un code permet de retrouver l'origine de l'abréviation.

Seule condition : avoir le logiciel *FileMaker Pro* (le fichier a été réalisé sous Mac, mais est théoriquement lisible sur PC) pour le lire...

Ce fichier peut être consulté sur le site web de Benoît BOCK, rubrique BDNFF:

<http://perso.wanadoo.fr/bblb/botanica/> ou téléchargé directement (fichier zippé de 900 Ko):

<http://perso.wanadoo.fr/bblb/botanica/Fichiers/BaseAuteurs.zip>

## 2) Formation des noms d'auteurs

### 2.1) Les règles de base

La formation « régulière » des abréviations, qui est aussi la plus fréquente, se résume à une règle simple : la coupure se faisant toujours entre consonne suivie d'une voyelle, on choisit la plus courte des apocopes évoquant encore raisonnablement le mot qu'il s'agit d'abrégé et l'on ajoute un point final, dit point d'abréviation (apocope : chute d'un phonème, d'une ou plusieurs syllabes à la fin d'un mot).

Exemple : Lar. est court, mais n'évoque guère Lariboisière, on se satisfait donc de Larib., un peu plus long, mais plus efficace.

En cas d'homonymies antérieures, on est obligé d'ajouter l'initiale des prénoms.

Une abréviation doit avoir trois qualités primordiales :

- être brève
- évoquer le mot qu'elle remplace
- être, en outre, être justifiée.

Par exemple, un Têla-botaniste a posé la question de savoir pourquoi ne pas employer l'abréviation « Crn » utilisée par les Crouans eux-mêmes et qui fut longtemps reprise par leurs successeurs. Or, si celle-ci est effectivement brève, elle n'évoque pas vraiment « Crouan ». En outre, un nom aussi court que « Crouan », qui ne comporte qu'une syllabe, ne justifie guère une abréviation.

Certains noms d'auteurs, pourtant très courts, sont néanmoins abrégés, pour des raisons pratiques (citations très fréquentes). Par exemple, les abréviations Fr. et L. sont bien formées, au titre du Code de nomenclature.

Si l'on prend l'exemple de Lariboisière, pour illustrer ces règles d'usage :

L'abréviation retenue pourrait être L. s'il s'agissait d'un des principaux auteurs de la botanique pour

lequel le nom revient sans arrêt dans les citations d'auteurs (et si l'abréviation L. n'était pas déjà utilisée pour Linné),

Lar. s'il s'agissait d'un botaniste très connu dont le nom revient fréquemment,

Larib. s'il était moins connu et que, question de contexte général, cela suffisait à le caractériser raisonnablement (par exemple parce qu'aucun autre nom de botaniste ne commence par Larib), et enfin Laribois., dans les autres cas.

Il existe cependant, comme pour toute règle, de nombreuses exceptions couramment admises, par exemple H.B.K. pour Humb., Bonpl. & Kunth (cf. infra) ou MB. qui devrait s'écrire en abrégé officiellement Bieb. = F. A. Marschall von BIEBERSTEIN. Les habitudes ont la vie dure !

## 2.2) Quel système choisir ?

Nous disposons à l'heure actuelle de plusieurs systèmes d'abréviations, qui constituent pour ainsi dire autant de normes concurrentes. Tous ces systèmes ont le mérite d'exister et représentent tous, le résultat de très nombreuses heures de travail. Ils n'ont cependant pas tous été réalisés dans le même esprit, les critères à respecter pour un traitement efficace sur ordinateur n'étant probablement pas réunis dans les plus anciens. La question est donc plutôt de choisir un système et de s'y tenir, au besoin en l'amendant ponctuellement.

Les abréviations publiées dans BRUMMITT et POWELL ont les caractéristiques voulues pour un traitement sur ordinateur (notamment en bases de données, plus limitatives dans leurs possibilités que le traitement de texte). Proposer un autre système d'abréviations ne peut raisonnablement se faire que si l'on a des raisons très sérieuses pour cela.

On peut ponctuellement, et pour de bonnes raisons y déroger ; Jacques MELOT a proposé deux exemples où il s'est personnellement écarté des abréviations retenues par BRUMMITT et POWELL :

- L'autrichien Meinhard MOSER, un des mycologues vivant parmi les plus connus, a toujours abrégé son nom en Mos. Or, BRUMMITT et POWELL font fi de cet usage et proposent « M. M. Moser », faisant apparaître - à l'américaine - un deuxième prénom et proposant ce qui à

l'évidence et, a fortiori, en comparaison de Mos. ne peut plus être considéré comme une abréviation. Il est vrai qu'il y a pas mal de MOSER qui ont publié, mais dans la liste des MOSER répertoriés, aucun n'a l'abréviation Mos., laquelle est donc disponible. Les abréviations courtes étant en principe réservées aux naturalistes ayant beaucoup publié et, donc, dont le nom revient souvent dans les citations d'auteurs, il est naturel de conserver Mos. pour Meinhard MOSER. Dans ce cas particulier, Jacques MELOT indique donc rejeter le « M. M. Moser » trouvé dans BRUMMITT et POWELL.

- De même, l'abréviation Schwein. donnée par BRUMMITT et POWELL pour Ludwig David von SCHWEINITZ n'est pas heureuse (en allemand, Schwein signifie cochon) alors que Schw., d'usage général, est disponible et paraît nettement préférable.

Cela dit, on peut se poser un certain nombre de questions en rapport avec la normalisation trouvée dans BRUMMITT et POWELL, notamment en ce qui concerne les conflits avec un usage qui s'est instauré, même s'il s'agit d'un usage critiquable.

## 2. 3) Le cas des abréviations internes

Les abréviations internes, en principe, sont celles de termes du langage courant entérinées par l'usage, telles Mme, Mlle, Pr, Dr, Mgr. Bien sûr, comme le fait remarquer Jacques MELOT, « *il ne faudrait pas se montrer d'une rigidité de verre de lampe et s'accrocher aux règles générales avec l'énergie du désespoir pour trimbaler en masochiste des citations d'auteurs dont on aurait le sentiment permanent qu'elle serait trop lourde. Mais, tout de même, il est important d'explorer les voies normales, avant de penser à créer une exception ou quelque chose de la sorte. En particulier, il est bon d'éviter les précédents fâcheux : pour ne prendre qu'un exemple, l'abréviation « Hry » est courte, certes, mais c'est une horreur à éviter; pour reprendre le cas des Crouans, « Crn » ne vaut guère mieux. »*

Un rapide examen des abréviations proposées par BRUMMITT et POWELL, qui pourtant sont des Anglais (dont on attendrait, donc, certains sacrifices pragmatiques), montre que si de telles « abréviations » peuvent retenues, elles ne sont pas nombreuses : Jacques MELOT indique n'avoir pu en trouver aucune !

Lorsque, malgré tout, il y a abréviation interne, la règle est que « *lorsque l'abréviation est interne [et donc que la dernière lettre est conservée] on ne met pas de point d'abréviation* ». D'où, par exemple :

- Mre (pour Maire)
- Mlç. mais Mlçn (pour Malençon)
- M. mais Mme
- jr (pas de majuscule en français à junior, même dans ce contexte)

Cela dit, selon les règles en usage, ni « Mlç » (pourtant pratique, mais qui n'évoque pas le nom entier), ni « Mre » (abréviation inutile d'un nom très court), ne devraient être conservés, même si l'usage en a été répandu.

## 2.4) Auteurs contemporains

Pour les auteurs contemporains en vie et en pleine action, il semble que l'abréviation qui doit être utilisée soit celle que l'auteur lui-même aura fixée dans ses propres publications en respectant la règle de la 1ère syllabe, plus+ la première lettre de la deuxième ou la deuxième syllabe en entier. Je ne suis pas sûr malgré tout qu'il s'agisse d'une règle absolue en la matière, mais plutôt d'un usage.

## 3) Quelques règles complémentaires sur les citations de noms d'auteurs, glanées au fil des discussions

### 3.1) Sur la citation des noms d'auteurs

Un auteur, en matière de classification, contrairement à ce qui concerne la nomenclature, est libre d'adopter les noms qu'il veut, pourvu qu'ils soient légitimes et, avant tout, valides. (D'ailleurs, d'après Jacques MELOT, la nomenclature, elle aussi, est libre, mais c'est une autre histoire !)

### 3.2) Pour les noms infraspécifiques

Si l'on veut ajouter une citation d'auteur, celle-ci doit être celle du nom infraspécifique (donc, s'écrire après le nom de sous-espèce) et non celle du nom spécifique (sauf dans les cas d'autonymie où c'est l'inverse).

Par exemple, on n'écrira pas pour un aulne d'Amérique latine, *Alnus jorullensis* H.B.K. var. *spachii*, mais : *Alnus jorullensis* var. *spachii* (Regel) Winckler, parce qu'il a existé une dénomination *Alnus spachii* Regel, le nom spécifique étant, lui, *Alnus jorullensis* Kunth., synonyme *Alnus acuminata* .

### 3.3) Pour les co-auteurs d'une même famille

Dans l'idéal, il faudrait écrire les deux noms séparément. En effet, par exemple dans une bibliographie, il serait très incorrect de regrouper les prénoms des personnes d'une même famille (cela s'applique par exemple aux Tulasnes, Nees von Esenbeck, et à d'autres cas). Chaque auteur, quel que soit son lien familial avec d'autres co-auteurs, a droit à un traitement autonome et l'on devrait respecter ce droit autant que possible.

Par exemple, on voit la citation d'auteur abrégée « H. et P. Crouan ». Bien que ce soit lourd, il faudrait écrire « H. Crouan et P. Crouan », même si les frères Crouans n'ont jamais rien publié séparément, auquel cas, on pourrait d'ailleurs même se contenter de « Crouan », vu le caractère largement conventionnel de la citation d'auteurs lorsqu'elle est abrégée. « Crouan » est bien une abréviation en un sens élargi de « H. Crouan et P. Crouan » ; une abréviation est une indication du nom et celle proposée pointe de manière univoque sur les Crouans, dans la mesure toutefois où le nom ou l'abréviation « Crouan » n'est pas pré-occupée, ce qui, semble être le cas.

On doit donc écrire :

[...]

Crouan, H., et P. Crouan. 1867. - Florule du Finistère, etc.

[...]

## 4) Cas des publications anciennes et des anciens noms d'auteurs

**Nota :**

A l'occasion d'une question de Damien SEPTIER sur une abréviation (« Linn. ») trouvée dans l'Index kewensis, version CD, Peter A. SCHÄFER a rappelé, pour tous ceux qui utilisent ce CD, qu'il s'agit d'une version scannée de la version papier, et non d'une version mise à jour. Donc si la version papier a été imprimé en 1885, la transcription sur CD n'est pas corrigée en fonction du code de nomenclature actuel. On peut, de ce fait, y trouver, comme dans nombre de publications anciennes, des abréviations qui ne sont plus correctes ou qui peuvent prêter à confusion.

On en a un exemple frappant avec Linné, dont tout botaniste, même amateur, tient pour acquis que l'initiale d'abréviation est « L. ». Eh bien non ! pas si simple (en tout cas pour les publications anciennes) !

La notation Linn. a été utilisée, par défaut, par de nombreux auteurs anglais, au lieu et place de L. On peut même trouver Linné abrégé en Lin.

En revanche, les Anglais (toujours eux !) ont compté dans leurs rangs un botaniste du nom de Lindley (qui commence aussi par la lettre L) et, dans certaines publications anglaises du 19<sup>ème</sup> siècle, surtout sur la botanique des Indes ou autres colonies anglaises, celui-ci était plus souvent cité que Linné. Des auteurs anglais avaient pris, ainsi, l'habitude de l'abréger par « L. ». Cela ne se fait plus aujourd'hui, mais quand on scanne une vieille publication... on peut se trouver confronté à cette source de confusion.

Attention et pour mémoire, sous l'abréviation Linn (sans point final, cette fois) se cache un autre auteur anglais Manson Bruce Linn (1908- ) !

Comme l'a fait remarquer Peter A. SCHÄFER, dans le fil de la discussion, les sources de problème se nichent essentiellement dans les abréviations anciennes d'auteurs aujourd'hui oubliés.

On devrait, en fait, avoir des listes dans les deux sens (on peut toujours en rêver, en tout cas) :

a) Linné = L., Lin., Linn., Linneus, ...

b) L. = Linné mais aussi Lindley (en espérant qu'il n'y a pas de publication française qui ait utilisé cette abréviation pour Lamarck !).

## 5) Quelques abréviations curieuses ou peu courantes expliquées

### 5.1) L'abréviation H.B.K.

Trouvée par Jacques MELOT dans un article, celle-ci (qui n'est pas évidente à déchiffrer, car elle ne se retrouve ni dans l'IPNI, ni sur la base d'Harvard et ne peut être retracée qu'à partir de l'index de Kew) correspond à Humb., Bonpl. & Kunth, c'est à dire:

Friedrich Wilhelm Heinrich Alexander von Humboldt (Humb.) [1769-1859]

Aimé Jacques Alexandre Bonpland (Bonpl.) [1773-1858]

Karl (Carl) Sigismund Kunth (Kunth) [1788-1850]

Autrement dit : H.B.K. est une abréviation d'abréviations d'auteurs!

Humboldt et Bonpland ont fait ensemble un long voyage en Amérique latine et récolté de nombreuses plantes, dont beaucoup de nouvelles. Les étiquettes d'herbier portaient, ainsi, souvent déjà un nom nouveau (pas encore publié). C'est principalement Kunth qui a fait (en accord avec les deux autres) l'écrasante majorité (mais pas la totalité) des descriptions et ainsi la publication valide. Seulement, la politesse de l'époque demandait d'associer les trois noms, d'où « HBK ». En réalité, c'est, donc, presque toujours Kunth, mais il peut réellement s'agir d'un nom publié par les trois ou deux ou l'un des deux autres. La conclusion, c'est qu'il faudrait vérifier au cas par cas sur les publications originales. Et l'on peut écrire alors « Kunth in H.B.K. ... », par exemple.

Une plante portant cette mention doit donc avoir été publiée dans : *Nova genera et species plantarum quas in perigrinatione orbis novi collegerunt [...] Amatus Bonpland et Alexander de Humboldt. Ex schedis autographis Amati Bonpland in ordinem digessit Carolus Siegesmund Kunth. Lutetiae Parisiorum (1815-1825).*

Pour les amateurs, on trouve une description assez détaillée des publications résultant du voyage de Humboldt et Bonpland dans *Taxonomic Literature* de STAFLEU & COWAN, à consulter dans des bibliothèques spécialisées. Et pour ceux qui voudraient en savoir plus sur les périples d'Humboldt, Bonpland et leur collaboration avec Kunth, se reporter aux messages de Peter A. SCHÄFER (2 messages successifs) et de Michel CHAUVET, tous deux du 29 juin 2001 (re : HBK ou HBK re MPU)

## 5.2) Abréviation de format particulier (du type *Kit. ap. Willd.*)

On trouve, par exemple dans Coste, pour *Asplenium fissum*, mentionné pour l'auteur *Kit. ap. Willd.* Dans l'expression, *ap.* signifie *apud* (= dans la publication de).

La citation de Coste est, en fait, plus une citation bibliographique de son époque qu'une citation correspondant au code de la nomenclature actuelle et on peut l'interpréter de la façon suivante: vue dans le livre de Willdenow « *Asplenium fissum Kit.* », mais sans savoir si Kitaibel a réellement publié ce nom ou s'il faut mettre « *Kit. ex Willd.* ».

Par politesse, les anciens botanistes publiaient souvent des noms en les attribuant à des collègues qui les avaient forgés (oralement ou sur des étiquettes d'herbier) sans les publier et l'on peut donc souvent voir "machin ex auteur", mais ici Kitaibel avait réellement publié « *Asplenium fissum* » avant la parution du livre de Willdenow.

En l'occurrence, le nom exact est, donc, *Asplenium fissum Kit.*

## 5.3) Abréviations non officielles

En ce qui concerne des abréviations « non officielles », celles-ci peuvent réellement être un problème que l'on rencontre facilement sur de vieilles étiquettes d'herbier:

H. M. ou H.R.M. = hortus [regius] monspeliensis, chez nous, mais hortus madritensis à Madrid,

H.R.P. = hortus regius parisiensis,

H.K. mais plus souventhort. Kew. = hortus Kewensis,

Mus. Par. = museum parisiensis ...

Ces indications n'étaient pas vraiment des noms d'auteurs, mais plutôt une indication du type : « là-bas on l'appelle comme ça ».

Signalons en guise de conclusion que l'on ne peut que regretter que les questions nomenclaturales en France soient devenues le parent pauvre de la botanique. D'ailleurs, peu de botanistes connaissent le code et l'on ne l'enseigne plus que dans le DEA de systématique du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, dont l'avenir est incertain, alors qu'il est intégré très normalement dans le cursus de nombreuses universités américaines.

Annexe 1 : Eléments additionnels sur la citation de noms d'auteurs et les règles d'abréviations (tirés du message de Jacques MELOT du 1er juillet 2001)

À l'époque où tous, du moins je l'espère, ont pris conscience de l'importance et même de la nécessité de se montrer rigoureux (et rationnel) dans le traitement et la restitution des données, il faut effectivement se poser un certain nombre de questions en rapport notamment avec la normalisation des citations d'auteurs.

Contrairement à une idée répandue parmi ceux qui s'occupent de botanique (au sens large, donc mycologie comprise), la citation d'auteurs est désormais (Code international de nomenclature, version de Saint Louis, 2000) plus facultative que jamais. Comparez, à cet égard, la rédaction de l'art. 46.1 dans sa version de Tokyo et dans celle de Saint Louis :

[Tokyo, 1994 :]

46.1 For the indication of the name of a taxon to be accurate and complete [...] **it is NECESSARY** to cite the name of the author or authors who validly published the name concerned [....]

[Saint Louis, 2000 :]

In publications, particularly those dealing with taxonomy and nomenclature, **it MAY be desirable**[...] to cite the authors or authors of the name concerned [...].

On peut donc se passer de la citation d'auteurs dans les circonstances ordinaires (y compris les articles scientifiques). Elle reste cependant indispensable, pour des raisons évidentes, dans certains cas, spécialement lorsque l'on traite de questions nomenclaturales.

On y perdrait son latin... Concrètement, un bon compromis consiste, par exemple, à l'utiliser lors de la première occurrence du nom dans l'article (et lorsque c'est indispensable). En revanche, on peut profiter avec avantage de cet article pour supprimer (sauf cas particuliers) la citation d'auteurs des noms scientifiques apparaissant dans le titre des articles. C'est ce qui est fait dans Taxon. Cette pratique est, évidemment, avantageuse, car la citation d'auteurs, pour peu qu'il s'agisse d'une combinaison résultant d'un transfert ou d'un changement de rang, peut être très longue (plusieurs auteurs, etc.), ce qui est une catastrophe typographique, a fortiori lorsque le titre consiste en l'énoncé d'une comparaison entre deux noms aux citations d'auteurs qui n'en finissent pas, ce qui, bien sûr, arrive.

Cette remarque préliminaire étant faite, dans le cas où l'on désire préciser un nom par la citation d'auteurs, on peut le faire au long ou en utilisant des abréviations.

Même si la citation se fait au long (c'est à dire en entier, sans abréviation), l'univocité n'est pas garantie pour autant. En effet, on se heurte à des difficultés en rapport avec la translittération des noms écrits dans un système d'écriture autre que le système roman occidental. Si, dans le Code, les règles veulent que tout nom scientifique (donc latin ou latinisé) soit écrit sans faire usage de signes diacritiques (l'indication de la diérèse est, du reste, une tolérance critiquable), rien n'impose d'en faire autant avec les noms d'auteurs. Bien au contraire, leur restitution doit être aussi exacte que possible, ce qui, théoriquement au moins, est de plus en plus aisé à réaliser à l'aide des ordinateurs personnels modernes, tant qu'il s'agit de noms écrits dans des systèmes alphabétiques romans.

Pour des noms écrits dans d'autres systèmes d'écriture (systèmes d'écriture alphabétiques non contextuels et non romans, tel que cyrillique, grec, etc., alphabétiques contextuels non romans comme arabe ou devanagari, tibétain, etc., ou plus ou moins idéographiques, comme japonais ou chinois, etc.) l'usage est de translittérer ces noms en caractères latins (système roman occidental).



C'est surtout là qu'il faut se montrer vigilant, car, pour les différents systèmes d'écriture, il existe plusieurs translittérations plus ou moins officielles. Par exemple, pour l'arabe, que je sache, il n'en existe aucun qui soit universellement reconnu). Pour un auteur vivant, « on » attend de lui qu'il choisisse une transcription de son nom et qu'il s'y tienne. Si l'auteur procède autrement, où s'il s'agit d'un auteur non vivant, il ne reste qu'à choisir la translittération qui connaît l'usage le plus large en espérant qu'elle finira par avoir raison des autres (ce qui n'est évidemment que partiellement possible, puisque les écrits antérieurs à cette décision, eux, restent et continueront à être consultés).

Nous sommes à l'ère des grandes banques de données, et l'on sait que tout ce qui est traité par ordinateur doit répondre à des critères particuliers assurant le succès de l'opération. L'un de ces critères, et non des moindres, est l'univocité des données fournies à la machine. Si l'humain peut se dépatouiller tant bien que mal d'imprécisions ou de notations équivoques, l'ordinateur ne le peut que dans la mesure où il aurait été programmé (à grand coût) pour cela, ce qui n'est généralement pas le cas à l'heure actuelle. La nécessité d'employer un système d'abréviations univoques n'a, donc, pas besoin d'être argumentée plus longuement, même si l'ordinateur recevait les citations d'auteurs au long, ce qui n'est pas le cas actuellement, du fait des limitations imposées par les systèmes d'écriture.

En effet, s'il est relativement facile de restituer rigoureusement la graphie d'un nom quelconque dans un logiciel de mise en page, cela n'est, en pratique, pas possible dans une base de données, ne serait-ce que parce que cela entraînerait la programmation d'algorithmes de tri d'une très grande complexité.



## Auteurs

Synthèse réalisée par : **Elisabeth DODINET**

Date : **26 octobre 2002**

Ont contribué à cette synthèse :

- Benoît BOCK
- Christophe BONNET
- Alain DOBIGNARD
- Dominique LADREYT
- Valéry MALECOT
- Jacques MELOT
- Peter A. SCHÄFER
- Damien SEPTIER

Synthèse de divers échanges ayant eu lieu sur [Tela Botanicae](#), liste de discussion des botanistes francophones, notamment pour 2001, ceux du 19 mai au 29 mai, ceux du 28 juin au 1er juillet à partir d'une question sur une citation d'auteur tordue, un message du 12 octobre concernant une abréviation problématique trouvée dans le CD de l'index kewensis, une série de messages du 12 octobre sur un nom d'auteur, plus un message en 2002, du 9 janvier, sur les listes de référence.

